

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
EC	CASANOVA Charlène	04/07/2025	1	LEA Valérie	07/11/2025

Programme formation Espaces-Confinés



Durée :
07H00 réparties sur une journée



Prérequis :
Il est recommandé d'avoir une bonne aptitude médicale pour suivre la formation espace confiné

Formation et aptitude au port des ARI (si utilisés dans lors des interventions)
Certificat médical avec la mention "apte au travail en espace confiné et à l'utilisation des ARI"



Nombre de candidats :
01 à 04 candidats maximum par session pour préserver les bonnes conditions d'apprentissage.



Un espace confiné est un volume totalement ou partiellement fermé (lieu, bâtiment, ouvrage, équipement, matériel...) qui n'a généralement pas été conçu pour être occupé en permanence par du personnel. Les moyens d'accès, à l'extérieur comme à l'intérieur, sont restreints



Lieu :
En intra entreprise



CONVERGENCE Formation – www.convergence-formation.com

Déclaration d'Activité enregistrée sous le N° 93060804906 du Préfet de région PACA. 802936245 RCS ANTIBES

2721 Chemin de St Claude 06600 Antibes N° CNAPS : FOR-006-2027-01-06-20210623557 N° SIRET : 802936245 00033
--

66 B, Avenue Pierre de Coubertin 06200 Nice N° CNAPS : FOP-006-2026-04-21-20251005754 N° SIRET : 802936245 00041

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
EC	CASANOVA Charlène	04/07/2025	1	LEA Valérie	07/11/2025

AVANT-PROPOS :

Un espace confiné se caractérise par un rapport volume/dimension d'ouverture tel que les échanges d'air sont réduits, et présentant un risque d'asphyxie, d'intoxication, d'incendie, ou d'explosion. Pour travailler dans des espaces confinés ou des lieux clos, il est nécessaire de suivre une formation espace confiné. Ce stage d'1 jour permet aux travailleurs effectuant des interventions dans ces espaces de prendre connaissance des risques et de s'y sensibiliser. Les participants seront formés aux moyens de prévention à appliquer, afin d'effectuer une intervention en espace confiné en toute sécurité.



Public

Toutes les personnes impliquées à quelque degré que ce soit dans le travail en espaces confinés



Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un certificat médical avec la mention "apte au travail en espace confiné et à l'utilisation des ARI". Contactez-nous pour plus d'informations.



Objectifs

- . Évaluer les risques liés aux opérations en espaces confinés
- . Mettre en œuvre les procédures et les équipements garantissant la sécurité des intervenants et des autres personnes
- . Appréhender les procédures de travail en espace confiné



Délai d'acceptation de la convention d'entrée en formation

Le candidat à la formation bénéficie de 14 jours pour acceptation de sa convention d'entrée en formation.



Formateurs

Formateurs habilités, expérimentés, certifiés à la pédagogie adulte et spécialisés dans les risques professionnels.



Evaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen mises en situation, travaux pratiques, mises en situations....

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises. L'obtention de l'attestation de réalisation est rendue possible lorsque le participant est présent à l'ensemble de la formation et a réussi les évaluations formatives proposées par le formateur.

CONVERGENCE Formation – www.convergence-formation.com

Déclaration d'Activité enregistrée sous le N° 93060804906 du Préfet de région PACA. 802936245 RCS ANTIBES

2721 Chemin de St Claude 06600 Antibes N° CNAPS : FOR-006-2027-01-06-20210623557 N° SIRET : 802936245 00033
--

66 B, Avenue Pierre de Coubertin 06200 Nice N° CNAPS : FOP-006-2026-04-21-20251005754 N° SIRET : 802936245 00041

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
EC	CASANOVA Charlène	04/07/2025	1	LEA Valérie	07/11/2025



Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation en interactivité. Notre approche est active, elle est basée sur l'écoute et la prise en compte des besoins réels des personnes formées. Les progressions reposent sur des contenus théoriques et des mises en pratique.



PROGRAMME ET CONTENU DE LA FORMATION

Contenu	Compétences visées
Réglementation du travail en espace confiné	<ul style="list-style-type: none"> . Accidentologie liée aux chutes . Connaissance des équipements de protection individuelle . Notions clés (tirant d'air, facteur de chute, résistance du matériel, traumatologie) . Maintenance des EPI
Vérification des équipements de protection individuelle avant utilisation	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place du harnais . Utilisation des différents systèmes d'arrêts des chutes . Utilisation des différents ancrages . Mise en place d'un trépied . Reproduction de situations de travail selon le métier des stagiaires, atelier en autonomie (vérifier l'adaptation du comportement et du choix de matériel).
Module pratique formation espace confiné	<ul style="list-style-type: none"> . Mises en situations d'organisation du travail selon le rôle des intervenants . Mises en situations reproduisant les conditions de travail habituelles des stagiaires, avec le matériel professionnel fourni par l'employeur . Mises en situations de sauvetage

ESPACE
CONFINÉ

